



CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Madame la Conseillère fédérale
Elisabeth Baume-Schneider
Cheffe du Département fédéral de
l'intérieur (DFI)
Inselgasse 1
3003 Berne

Par courrier et courriel (en versions word et pdf) : sekretariat.abel@bsv.admin.ch

Réf. : 24_COU_4248

Lausanne, le 28 août 2024

Consultation fédérale : modification du règlement sur l'assurance-vieillesse et survivants (Perception des cotisations AVS – revenu de minime importance et intérêts moratoires)

Madame la Conseillère fédérale,

Le Conseil d'Etat vaudois vous remercie de lui offrir la possibilité de prendre part à la procédure de consultation relative à la modification du règlement sur l'assurance-vieillesse et survivants (perception des cotisations AVS – revenu de minime importance et intérêts moratoires).

Le Conseil d'Etat vaudois salue les propositions formulées par le Conseil fédéral dans son rapport explicatif. Il estime judicieux d'intégrer dans la liste des employeurs soumis à cotisation pour les emplois avec des salaires de minimum importance les 4 catégories listées : chœurs, musées, médias électroniques et imprimés, ateliers de graphisme. Cela permettra aux collaboratrices et aux collaborateurs concernés d'améliorer leur prévoyance au titre du premier pilier.

Le Conseil d'Etat soutient aussi les mesures proposées s'agissant de l'adaptation du calcul des intérêts moratoires dans les cas de bénéfices de liquidation réalisés après cessation de l'activité. Celles-ci seront de nature à éviter des situations particulièrement difficiles pour les personnes concernées.

Le Conseil d'Etat suggère au Conseil fédéral d'accorder aux caisses de compensation un délai raisonnable – nous suggérons une année – afin qu'elles aient le temps d'adapter leur processus de travail et leurs applications informatiques. En effet, la révision de l'AVS et l'introduction de la 13^{ème} rente AVS met ces entités administratives sous une forte pression et il serait opportun de ne pas trop la renforcer.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente, dont nous vous souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Madame la Conseillère fédérale, l'expression de notre parfaite considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE



Christelle Luisier Brodard

LE CHANCELIER



Michel Staffoni

Copies :

- parties consultées (CCVD ; DCIRH ; DGRH)
- DSAS, DGCS
- OAE